Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
Québec

École Notre-Dame-de-la-Paix

Bilan du plan Santé bien-être 2024-2025

École Notre-Dame-de-la-Paix



Le 30 juin 2025

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire se dote d'un **plan Santé bien être** .

Notre plan Santé bien être a été actualisé et approuvé par le **Conseil d'établissement le 13 juin 2024**. Un dépliant qui résume le plan de lutte de l'école est disponible dans l'agenda et vous pouvez trouver la version intégrale du plan de lutte sur notre site Internet.

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1, LIP).

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation (art. 83,1, LIP).

Il s'agit donc d'un résumé de la mise à jour de notre plan de lutte.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que les enfants évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.

Actions réalisées en 2024-2025 :

⇒ Mise en place de plusieurs mesures préventives: « Gang de choix », « Hors-piste », animation de sous-groupes, accueil des maternelles, local TES, activités en lien avec les émotions et les habiletés sociales en utilisant la littérature jeunesse, ateliers Vers le Pacifique (1er cycle), ateliers d'habiletés socio-émotionnelles « Moozoom » (2e à 6e année), sensibilisation à l'intimidation (4e et 5e année) et à la cyber intimidation (4e à 6e année), programme de médiation par les pairs: les médiateurs (4e à 6e année);

⇒ Implantation de la démarche de soutien aux comportements positifs (SCP)

⇒ Poursuite du travail du comité en lien avec la démarche SCP : accompagnement des membres du personnel dans l'enseignement des comportements attendus pour viser une compréhension commune du code de vie dans le but d'améliorer la cohérence dans la gestion de la communication et des interventions entre les divers intervenants face aux comportements inadéquats;

⇒ Priorisation des activités de prévention pour les élèves de tous les cycles;

⇒ Poursuite de la mobilisation de l'équipe-école en diffusant, entre autres, l'offre de formations CSSMB sur ENA;

⇒ Maintien de la collaboration avec les partenaires externes (SPVM, organismes communautaires, CIUSSS) et présence de l'intervenante communautaire scolaire (ICS), pour l'accompagnement des élèves des classes d'accueil nouvellement arrivés (soutien à l'intégration pour les élèves et les familles);

⇒ Bonification de la diffusion du code de vie : chaque élève a un reçu en début d'année un code de vie qu'il conserve avec lui d'année en année. Advenant des modifications à celui-ci, les mises à jours sont remises aux élèves. De plus, des affiches ont été ajoutées dans toute l'école pour rappeler les comportements attendus dans les différents endroits ciblés;

⇒ Présence des différents conseillers pédagogiques en adaptation scolaire du CSSMB pour soutenir et outiller le personnel;

⇒ Développement des outils de sensibilisation et de régulation en lien avec l'utilisation sécuritaire des outils technologiques et d'Internet versus les dangers liés à cette utilisation;

⇒ Réorganisation du temps TES pour soutenir les élèves en fonction des besoins.

Impacts de nos actions :

En 2024-2025, nous avons bonifié nos actions pour lutter contre la violence et l'intimidation. Nous notons que les situations de violence et d'intimidation demeurent très peu nombreuses mais malgré tout présentes à l'école.

Les membres du personnel et les élèves continuent de dénoncer ces situations grâce à l'enseignement des comportements attendus, aux activités préventives mises en place et au langage commun adopté par tous. Encore cette année, le renforcement positif des comportements reliés aux valeurs du code de vie a eu pour effet d'encourager le respect des comportements attendus.

Actions prévues pour 2025-2026 :

- Poursuivre la démarche de soutien aux comportements positifs (SCP) entre autres en poursuivant la formation pour le SDG;
- Poursuivre le travail du comité Santé bien-être et du comité SCP : accompagnement des membres du personnel dans l'enseignement des comportements attendus pour viser une compréhension commune du code de vie dans le but d'améliorer la cohérence dans la gestion de la communication et des interventions entre les divers intervenants face aux comportements inadéquats;
- Poursuivre la mobilisation de l'équipe-école en diffusant, entre autres, l'offre de formations CSSMB sur ENA;
- Maintenir la collaboration avec les partenaires externes;
- Dans le cadre de la démarche SCP, réfléchir sur les moyens de communication et de gestion des manquements au code de vie;
- Formation de la direction et des TES sur le palier 2 de la démarche SCP;
- Poursuivre le développement des outils de sensibilisation et de régulation en lien avec l'utilisation sécuritaire des outils technologiques et d'Internet versus les dangers liés à cette utilisation;
- Offrir une formation portant sur la santé et le bien-être des membres du personnel.

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (art. 13, LIP).

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (art. 13, LIP).